https://www.ville-sevran.fr/actualites/budget-participatif-cest-vous-de-faire-votre-ville

Budget participatif : c’est à vous de faire votre ville !

Plus de 180 projets pour « améliorer la Seine-Saint-Denis » sont soumis aux choix des séquano-dionysiens jusqu’au 22 octobre. Quatre concernent Sevran directement.

Voter pour vos projets préférés, c’est ce que vous propose le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis à travers près de 200 propositions pour *« améliorer le quotidien en Seine-Saint-Denis. »*

Pour mémoire, en mars dernier, le Département a lancé la première édition de son budget participatif afin « *que chacun puisse proposer des projets qui amélioreront les équipements et aménagements du territoire. »*

Un challenge largement relevé puisque c’est un total de 180 projets qui est soumis à vos votes jusqu’au 22 octobre.

Pour cela, rien de plus simple : si vous avez plus de 11 ans et que vous habitez, travaillez ou étudiez en Seine-Saint-Denis, vous pouvez voter pour vos 3 projets préférés. En ligne sur jeparticipe.seinesaintdenis.fr ou via un formulaire disponible près des urnes de vote installés dans chaque ville du 93.

Sur la ligne de départ du scrutin, on trouve, entre autres, des parkings à vélos, des équipements sportifs, des parcours seniors... Et à Sevran, parmi les 4 projets recensés, il y la proposition des élèves d’Evariste-Galois de faire du parvis de leur collège *« un chez-soi extérieur qui appartient à tous. »*

A vos votes donc pour appuyer les futurs lauréats qui seront désignés début novembre. Et bénéficieront d’une enveloppe globale de 3 millions d’euros - 125 000 pour le canton de Sevran - pour financer leurs idées.

VENEZ VOTER !

Où trouver un stand de vote :

- Samedi 24 septembre de 14h à 16h30 au parc de la Poudrerie.
- Samedi 1er octobre de 14h à 16h30 à la maison du parc du Sausset.
- Mercredi 12 octobre de 14h à 16h30 au centre commercial Carrefour BeauSevran.

Qui peut voter et comment ?

- Toute personne à partir de 11 ans, résidant, travaillant ou étudiant en Seine-Saint-Denis peut voter.
- Vous sélectionnez vos 3 projets préférés et votez dès le 15 septembre et avant le 22 octobre 2022.
- Le vote se fait aussi en ligne sur jeparticipe.seinesaintdenis.fr

rgba(255,255,255,1)
Publié le 23 Septembre 2022